

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

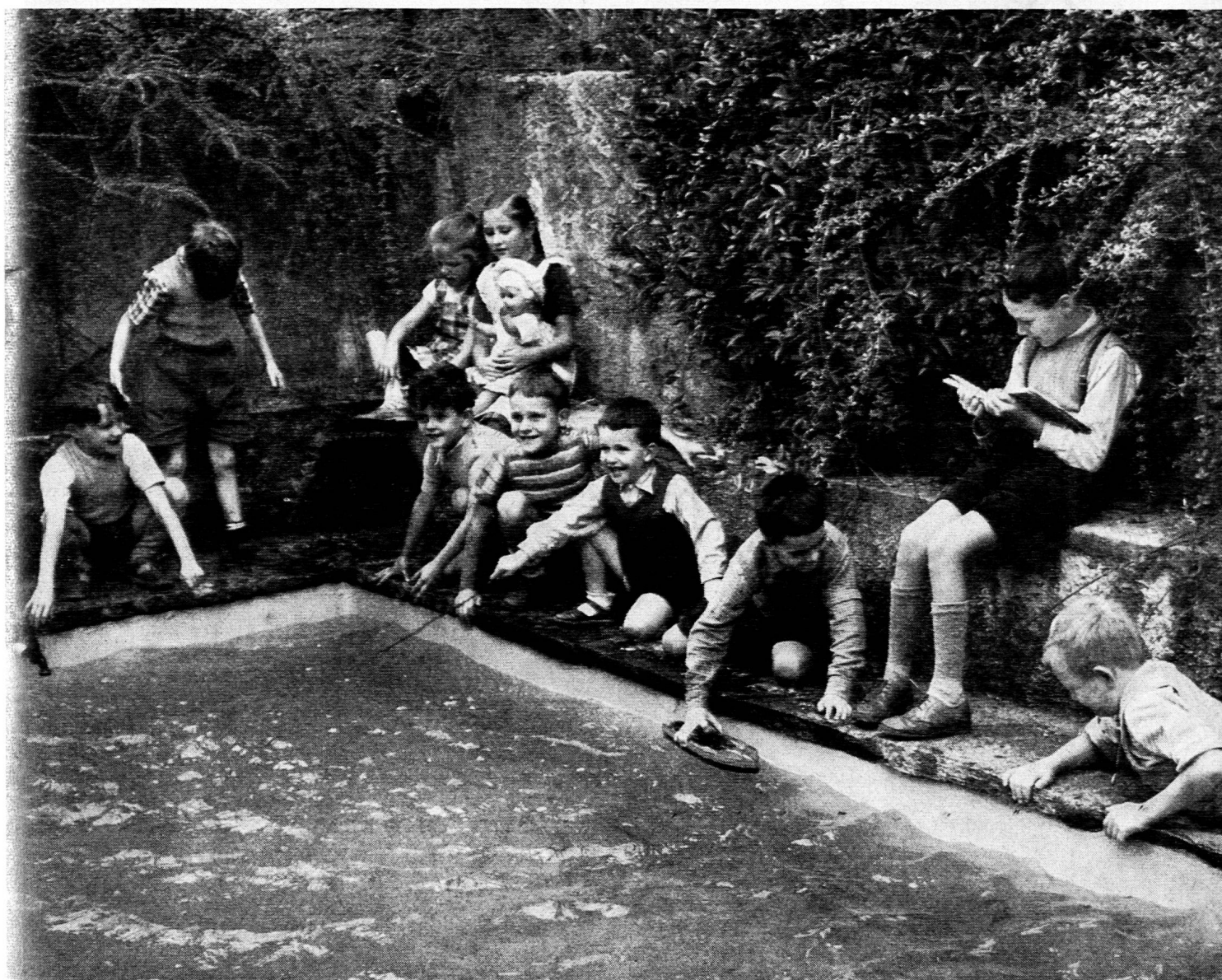
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

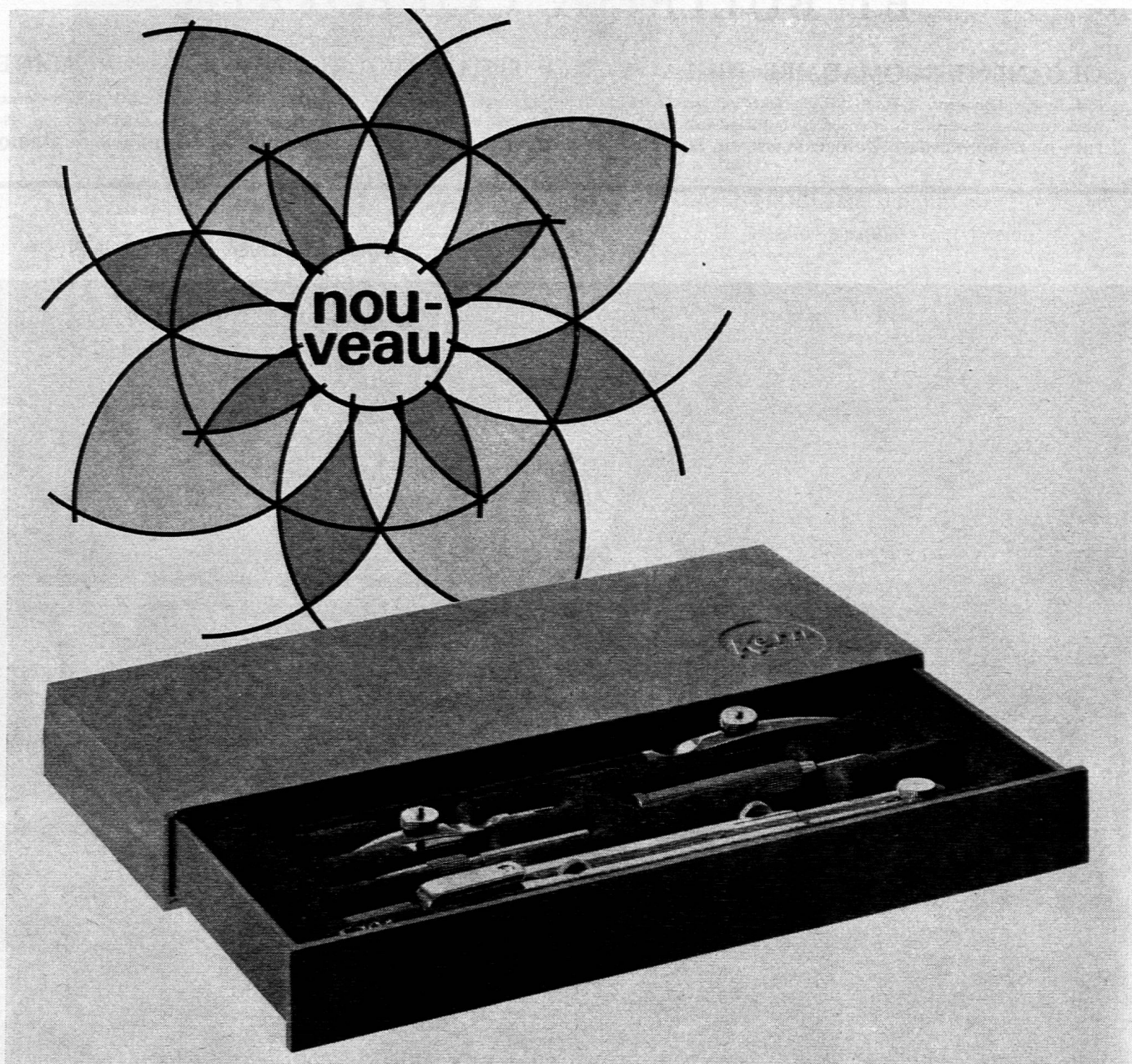
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*En ce début d'année scolaire*

Que la patience et l'amour
fassent naître de mon travail des choses bonnes
pour ces enfants
et pour les hommes qu'ils deviendront...

Compas Kern pour écolier dans une boîte aux couleurs attrayantes



Les quatre combinaisons les plus réduites de compas Kern pour écoliers sont livrées dans un étui moderne, en matière synthétique de toute première qualité, aux teintes gaies. Non seulement l'étui est nouveau, mais aussi le compas. Une rallonge coulissante permet de tracer facilement et rapidement de plus grands cercles.

Kern & Cie S. A. Aarau

Veillez m'envoyer, à l'intention de mes élèves, _____ prospectus pour ces nouveaux compas. Une petite équerre en plexiglas sera jointe gracieusement à chaque prospectus.

Nom _____

Adresse _____



Instruction civique

1 Les formes d'un Etat

Il y a 2 formes d'Etats :

I. LES MONARCHIES

dans lesquelles un **monarque** est **souverain**.

Le chef de l'Etat est un prince, un duc, un roi, un empereur. (Il peut se nommer tzar, shah, sultan, négus, mikado).



la couronne et le sceptre
sont les attributs d'un monarque.

Exemple : la principauté de Monaco, le grand duché de Luxembourg, le royaume de Belgique, l'empire du Japon sont **des monarchies**.

II. LES RÉPUBLIQUES

dans lesquelles le **peuple** est **souverain**.

Le chef de l'Etat est le président de la République.

(**Pas en Suisse**, le président de la Confédération **n'est pas** le chef de l'Etat).



le chapeau haut de forme,
coiffure de cérémonie du président.

Exemple : le canton de Vaud, la Suisse, l'Allemagne, les USA sont **des républiques**.

III. Quand le souverain gouverne, dirige l'Etat en obéissant à une Constitution, on dit que c'est une monarchie ou une république **constitutionnelle**. (Angleterre, France, Suisse, etc.).

IV. Quand le souverain gouverne **sans** Constitution, selon sa seule autorité et son bon plaisir, on dit que c'est une monarchie **absolue** ou une **dictature**. (Exemple : Espagne, Egypte). **Dictateur**, ou **duce**, **führer**, **caudillo**). Les pharaons d'Egypte, les empereurs romains comme Napoléon I^{er} en fait, Hitler, Mussolini, furent des dictateurs.

V. **Un Etat où la Constitution et les lois ne sont plus respectées, où nulle autorité n'est reconnue, est dans l'anarchie. C'est la ruine d'un pays. La Suisse a connu un peu cela pendant la République helvétique, de 1798 à 1803.** Une dictature n'est bonne que si elle peut épargner l'anarchie à un Etat. **Mais si elle est durable, elle conduit aussi le pays à la catastrophe. (Exemple : l'Allemagne avec Hitler, l'Italie avec Mussolini).**

2 La Constitution

Dans une famille et dans une maison, chaque chose est à sa place, en ordre, bien entretenue ; chaque membre du ménage fait bien le travail qui est le sien ; les parents commandent, les enfants obéissent.

Il en est de même dans un pays, **un Etat** bien organisé, dit « civilisé ». Tous ceux qui y vivent et tout ce qui s'y passe **obéissent** à une loi fondamentale, une loi de base qu'on appelle « **la Constitution** ».

QUELLES SONT LES CONSTITUTIONS QUI ONT RÉGI NOTRE PAYS DEPUIS 1291 ?

La 1^{re} est le **Pacte fédéral, 1291**.

(Pacte **secret**, écrit en **latin**, signé des 3 cantons primitifs et

La 3^e, la Constitution helvétique, 1798.
(Elle fut **imposée** par la France à la Révolution). Durée : 4 à 5 ans.

La 4^e, l'Acte de Médiation, 1803.
(Il fut **imposé** par l'empereur Napoléon I^{er}, alors Premier consul). Durée : 10 ans.

La 5^e, le Pacte fédéral de 1815.
(C'est la véritable première Constitution de la Suisse actuelle avec **22 cantons**).
Durée : 33 ans.

que l'on peut voir au Musée des archives, à Schwytz. Il manque le sceau d'un canton). Durée : 12 ans.

La 2^e, le Pacte de Brunnen, 1315.

(Pacte **non secret**, écrit en **allemand**, signé des 3 cantons primitifs, aussi exposé à Schwytz).

La 6^e, la Constitution de 1848.

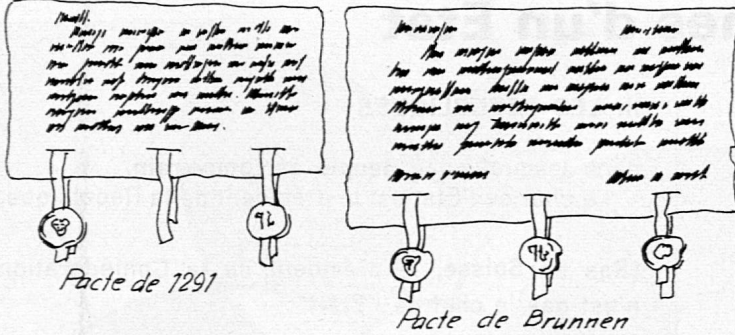
(C'est elle qui a donné à la Suisse les autorités fédérales, l'armée, les postes, les douanes, la monnaie). Durée : 28 ans.

La 7^e, la Constitution de 1874.

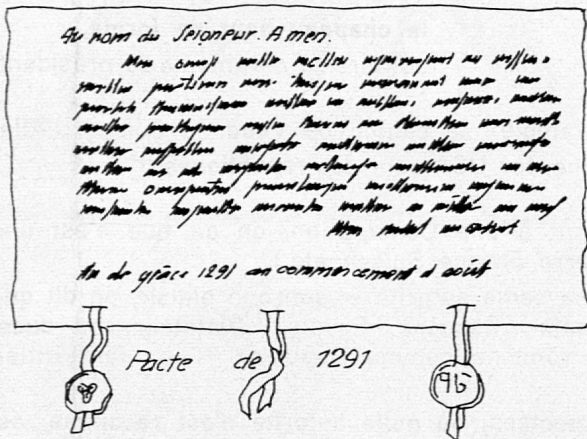
(Avec de nombreuses modifications, c'est celle qui **nous régit encore** aujourd'hui). Elle a été pensée intelligemment puisqu'elle dure depuis **91 ans**.

* * *

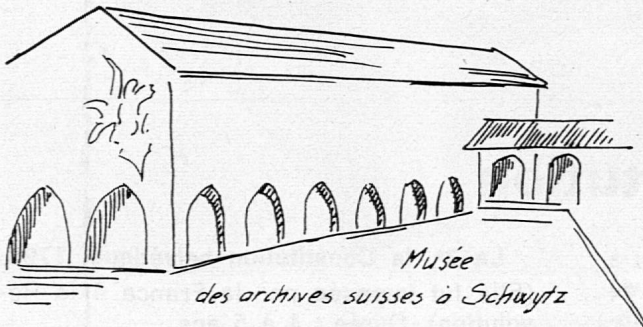
Pacte, Charte et Constitution sont synonymes.



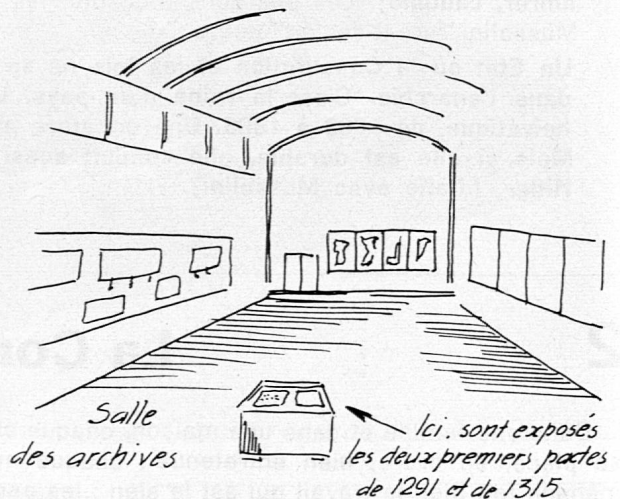
3 Le pacte fédéral de 1291



La devise de la Suisse résume tout le Pacte : « Un pour tous et tous pour un ».



Un pacte est un règlement sacré auquel chacun a juré d'obéir. Le Pacte de 1291 est **le premier document** qui parle de notre pays. **Le second** est le Pacte de Brunnen, écrit en allemand, après la bataille de Morgarten, en 1315. Celui de 1291 est sur parchemin, en latin. Il porte les sceaux des 3 premiers cantons. Il manque un sceau. Ces précieux documents sont conservés au Musée des archives, à Schwytz.



4 La Constitution fédérale de 1874 nous régit toujours (Cela fait depuis 91 ans)

A part les Pactes de 1291 et de 1315, les autres Constitutions sont datées de 1803, 1815, 1848.

Toutes s'inspirent de la foi chrétienne, car toutes commencent par ces mots : « **Au nom du Dieu tout puissant !** »

Que déclare la Constitution fédérale de 1874 ?

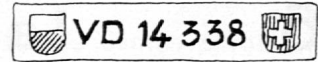
Art. 1. Les peuples des 22 cantons **souverains** de la Suisse, **unis** par la présente alliance, savoir : Zurich, Berne, Lucerne, Uri Schwytz, Unterwald, Glaris, Zoug, Fribourg, Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève, forment dans leur ensemble **la Confédération suisse**.

Cet article indique la sorte d'Etat que forme la Suisse :

Notre pays est un véritable Etat avec : une population fixe, un territoire bien délimité, un gouvernement, des armoiries, une armée, une adminis-

tration. Mais c'est un Etat formé de 22 petits Etats que sont les 22 cantons. C'est ce qu'on appelle un Etat fédératif.

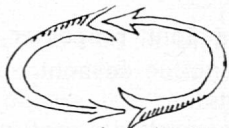
Les plaques de voitures en sont le symbole



Art. 2. La Confédération doit assurer l'indépendance de la patrie contre l'étranger, maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, protéger la liberté et les droits des Confédérés et aider à leur prospérité commune.

Cet article indique que :

1. **l'indépendance, la liberté sont des biens précieux qu'une armée forte doit pouvoir défendre et protéger ;**
2. **chaque Confédéré (homme, femme, enfant) doit pouvoir vivre et travailler en sécurité, en toute liberté, être respecté ; mais que chacun aussi doit penser et agir pour le bien du pays. « Un pour tous, tous pour un ! » Des droits, mais aussi des devoirs.**



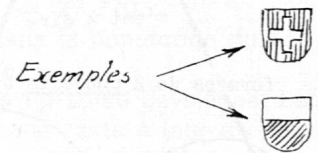
Anneau fleché = Force

"Je donne à celui qui m'a donné"

Art. 3. Les cantons sont souverains dans la limite des droits qui appartiennent à la Confédération.

L'armée, la douane, les PTT, la monnaie, les traités avec l'étranger = Confédération.

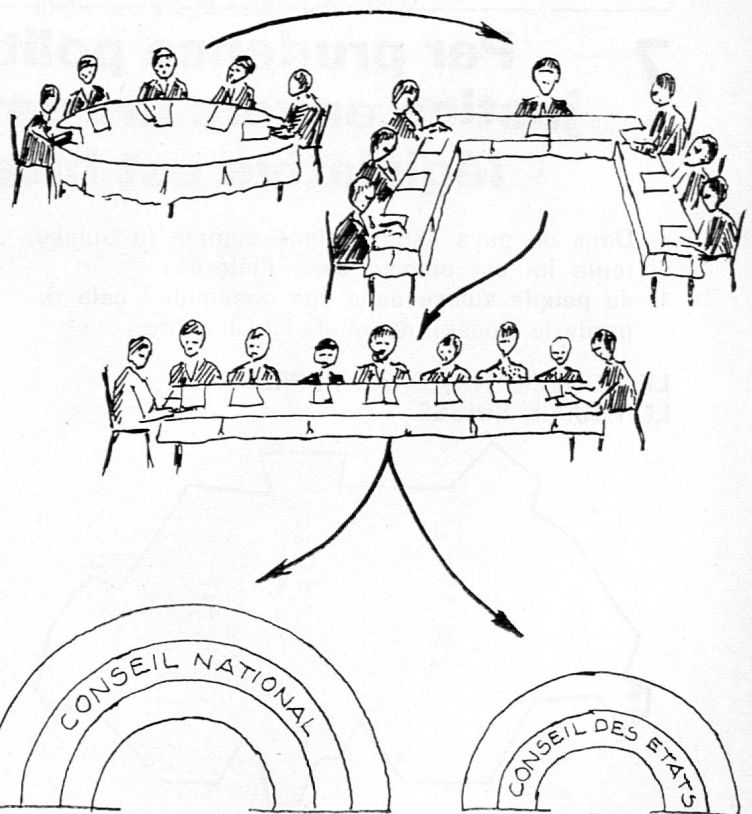
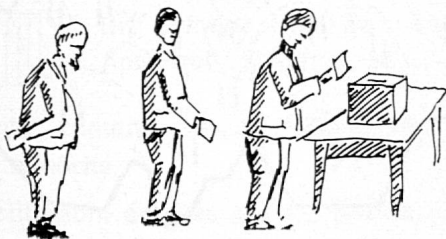
La gendarmerie, les écoles, l'église, l'assistance, les hôpitaux = le canton. (Voir manuel p. 93-94).



5 Comment se fait une Constitution

1. On nomme une équipe de spécialistes (historiens, juristes, politiques) qui est chargée de préparer **un projet de Constitution**.
2. Le projet est remis **au Gouvernement** qui en prend connaissance.
3. Le Gouvernement présente ce projet à **l'Assemblée législative** qui nomme **une commission** formée de députés qui l'étudie avec soin, le corrige, le complète.
4. Quand le projet est mis au point, la commission le présente à l'Assemblée législative par les soins **d'un rapporteur**. Il subit encore des corrections, puis il est accepté par le vote des députés. (Corrections ou modifications = amendements.)

Les Chambres fédérales = Assemblée législative.
MM. les députés votent, la majorité commande.



5. Mais en Suisse, c'est le peuple qui est **souverain** ; alors, dans tout le pays, les citoyens vont

voter. S'ils approuvent la décision des Chambres, la Constitution est **acceptée**.

6 La Constitution de 1874 établit les Autorités fédérales

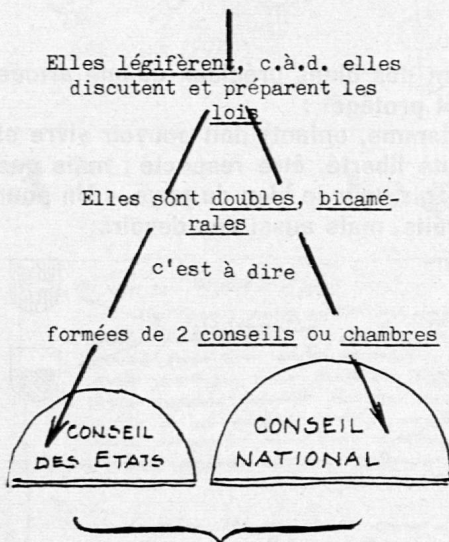
(Dans les articles N°s 11 à 114).

Les autorités fédérales sont de 3 ordres qui siègent et travaillent **séparément**.

I. Les autorités législatives.

II. L'autorité exécutive ou Gouvernement.

III. Les autorités judiciaires.



Elle fait mettre en pratique, **en exécution** les décisions prises selon **les lois**.

Elles font **respecter les lois**. ce sont :

Elle compte 7 membres qui forment le **Conseil fédéral** ou **Gouvernement**

à Lausanne, le **Tribunal fédéral**

à Lucerne, (dès 1917) le **Tribunal fédéral des assurances**

Les 2 Conseils réunis forment l'**Assemblée fédérale**.

LES AUTORITÉS LÉGISLATIVES ET EXÉCUTIVES ONT LEUR SIÈGE A BERNE.

7 Par prudence politique et par esprit de justice envers les petits cantons, l'Autorité législative est bicamérale (2 chambres)

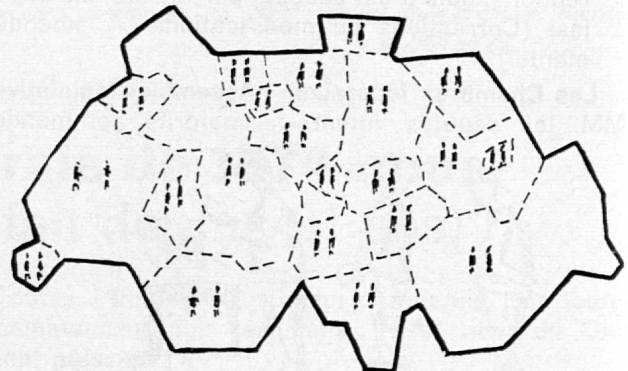
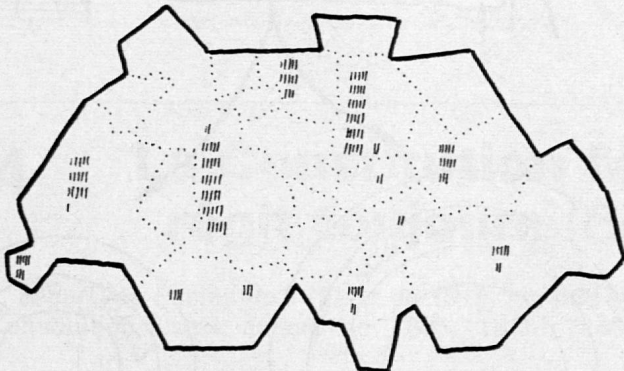
Dans un pays démocratique comme la Suisse, toute loi est admise **dans l'intérêt** :

1. du **peuple suisse** dans son ensemble ; cela regarde le Conseil national, 1^{re} Chambre ;

2. de **chaque canton** (petits et grands, tous égaux) ; cela concerne le Conseil des Etats, 2^e Chambre.

LE CONSEIL NATIONAL REPRÉSENTE LE PEUPLE SUISSE.

LE CONSEIL DES ÉTATS REPRÉSENTE LES CANTONS.



Comment les députés sont-ils nommés ?

I. Au **Conseil des Etats**, c'est très simple : tous les cantons sont égaux comme tels selon la Constitution, donc chaque canton est représenté par **2 députés**, 1 par demi-canton.

22 cantons = **44 députés ou conseillers aux Etats**. Ce nombre ne peut pas varier. Leur mandat de député varie selon les cantons ; Vaud = 4 ans.

Ils sont soumis au lois cantonales. Donc Vaud - Genève - Neuchâtel peuvent y envoyer des femmes.

II. Au **Conseil national**, chaque canton envoie un nombre de députés proportionné au nombre d'habitants. Plus le canton est peuplé, plus il y a de sièges.

8 Mode d'élection au Conseil national dès 1963 (art. 72 de la Constitution modifié en 1962)

La population de la Suisse augmentant, le nombre des conseillers nationaux augmente aussi. La salle ne pourra les contenir tous ; en outre, une assemblée trop nombreuse devient lourde et fait du moins bon travail.

Que propose-t-on ? Le nombre des députés est fixé définitivement à 200. Intelligente solution.

Dans ce cas, comment **se fait le partage des sièges** entre les cantons ?

C'est le recensement fédéral décennal qui compte : Population de la Suisse en 1960 = 5 430 000 habitants.

On procède ainsi :

1° QUOTIENT ÉLIMINATOIRE :

$5\,430\,000 : 200 = 27\,150$. Les cantons dont la population totale est inférieure à 27 150 habitants,

obtiennent **1 siège** et sont éliminés. Soit : Obwald, Nidwald, Appenzell Intérieur = **60 000 habitants environ et 3 sièges**.

2° QUOTIENT ÉLECTORAL :

Population restante : sièges restants = quotient électoral. $5\,370\,000 : 197 = 27\,270$.

Autant de fois 27 270 dans la population du canton, autant de fois 1 siège.

Pour faire 200, il y aura un solde de sièges. Les cantons qui ont le plus grand reste à leur division, obtiennent chacun **1 siège supplémentaire**.

Exemples : Zurich 953 000 h. : 27 270 = 34 (reste 25 820) + 1 ; Vaud 430 000 : 27 270 = 15 (reste 20 950) + 1 ; Valais 178 000 : 27 270 = 6 (reste 14 350) ; Tessin 196 000 : 27 270 = 7 (reste 5110).

(Une dizaine de cantons bénéficient de ce solde avec un siège supplémentaire.)

9 Comment les Chambres travaillent-elles, au Palais fédéral, chacune dans sa salle ?

D'abord, grâce au système bicaméral, **les droits des petits cantons** sont sauvegardés.

Voyons leur part au National :

BERNE	ZURICH	VAUD	St-GALL	ARG.
34	35	16	13	14

5 grands cantons = **112 sièges** sur 200 = **la majorité**.



Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Glaris, Appenzell, Schaffhouse.

7 petits cantons = **15 sièges** sur 200 = **infime minorité**.

Les petits sont **écrasés** par les grands.

... et celle qu'ils ont aux Etats.

BE	ZH	VD	SG	AR
2	2	2	2	2

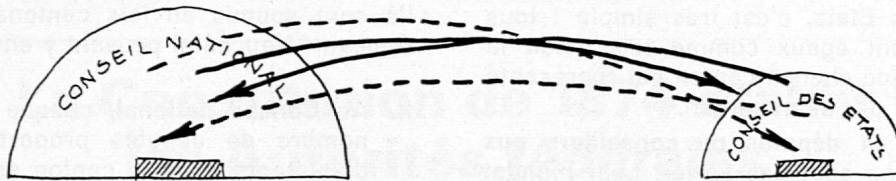
10 sièges sur 44 = **petite minorité**.

2	2	2	2	2	2	2
---	---	---	---	---	---	---

14 sièges sur 44 = **une part importante**.

Les petits sont **plus forts** que les grands.

Comment une loi peut-elle être votée ?



Une loi nouvelle est discutée d'abord dans un Conseil puis dans l'autre Conseil

Les 2 Conseils se renvoient la loi discutée jusqu'à ce qu'elle soit jugée **bonne** par chacun d'eux.

Pour qu'une loi soit votée,

elle doit être acceptée par les deux Chambres

... mais ?

... il se peut que dans le peuple, un certain nombre de citoyens ne soient pas d'accord avec la décision

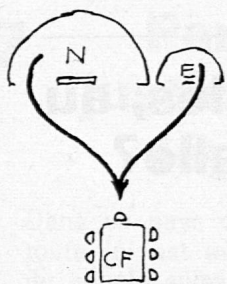
des Chambres. Si 30 000 citoyens dans toute la Suisse signent une « demande de référendum », le peuple souverain devra voter et c'est lui, finalement, qui décidera. On exige la majorité des voix + la majorité des cantons. C'est ce qu'on appelle le **référendum facultatif**.

S'il s'agit d'une modification de la Constitution, le peuple doit être consulté : c'est le **référendum obligatoire**.

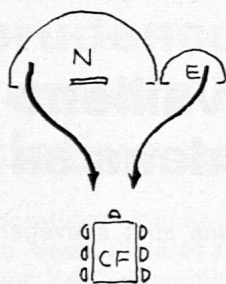
10 Quelques expressions employées dans le langage législatif fédéral

Ce sont : l'interpellation, la question écrite, la petite question (orale), le postulat, la motion, le projet de loi ou d'arrêté.

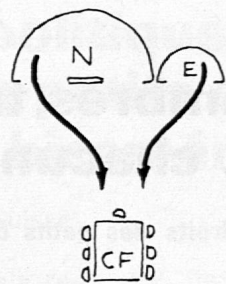
LA MOTION



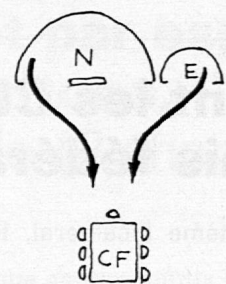
LE POSTULAT



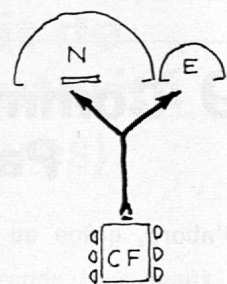
L'INTERPELLATION



LA QUESTION ÉCRITE



PROJET DE LOI OU D'ARRÊTÉ



La motion est présentée par un ou plusieurs députés. Elle est discutée dans **les 2 Conseils**. Si elle est admise, **elle oblige** le Conseil fédéral à présenter un projet de loi ou d'arrêté.

Le postulat est présenté par un ou plusieurs députés. Il suffit qu'il soit accepté par **une Chambre**. Il **invite** le Conseil fédéral à étudier un problème et, si possible, à y répondre.

L'interpellation est faite par un ou plusieurs députés. C'est une demande de renseignement. Le Conseil fédéral y répond **oralement**.

La question écrite est pareille à l'interpellation, mais... le Conseil fédéral y répond **par écrit**.

Projets de loi ou d'arrêté viennent du Conseil fédéral et vont aux **2 Chambres**. Ce sont des propositions ou des réponses aux motions, postulats, interpellations, questions écrites. Il faudra alors discuter, délibérer, voter.



le Conseil fédéral ou Gouvernement **répond** :

11 Quelques exemples dans la session d'été 1962 (juin) des Chambres fédérales, à Berne¹

Motion Bühler

19 décembre 1961

Depuis 1957, l'écart entre le prix international et le prix suisse du sucre s'est accru. Le Conseil fédéral est prié d'adapter l'arrêté fédéral de 1957 afin d'empêcher que le prix du sucre n'impose de nouvelles charges aux consommateurs. (+ 38 cosignataires).

Motion acceptée au National et acceptée le 15 mars 1962 aux Etats.

Motion Duttweiler

21 décembre 1960

Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux conseils législatifs un projet de loi pour améliorer les conditions de vie trop difficiles des montagnards. (+ 9 cosignataires).

Motion classée, son auteur étant décédé.

Motion Oprecht

19 décembre 1960

Le Conseil fédéral est invité à présenter un projet de loi permettant aux réfugiés polonais médecins de pratiquer la médecine sur le territoire de la Confédération sans avoir à subir de nouveaux examens. (+ 28 cosignataires).

Motion retirée par son auteur le 15 juin 1962.

Motion Welter

21 septembre 1961

La demande de terrains à bâtir provoque des défrichements et des déboisements toujours plus nombreux. Pour y parer, le Conseil fédéral est invité à soumettre au Parlement un projet de loi donnant à toutes les surfaces boisées le caractère de forêts protectrices inviolables. (+ 36 cosignataires).

Motion transformée au Conseil national en un **postulat**, 6 juin 1962.

(Voir la **nuance** dans le nouveau texte) : « Le Conseil fédéral est invité à examiner s'il n'y aurait pas lieu de soumettre aux Chambres... »

Le nouveau texte montre bien la différence entre motion et postulat.

Postulat Grendel-Meier

22 mars 1961

Le Conseil fédéral est invité à chercher les moyens de lutte contre l'accroissement des accidents de la route. Quelles mesures envisage-t-il ? (+ 5 cosign.).

Postulat adopté au National le 21 juin 1962.

Interpellation Jaunin

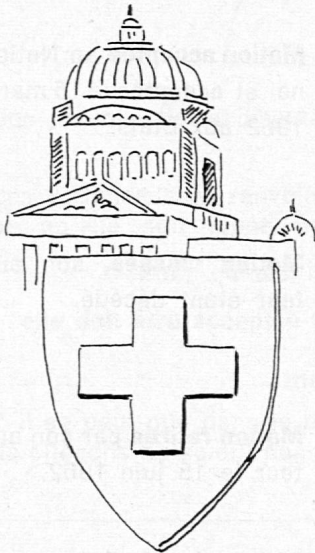
22 mars 1962

Le problème de la main-d'œuvre agricole met en péril le paysan suisse surtout à cause de l'attitude des autorités italiennes pour ses ressortissants travaillant en Suisse. Le Conseil fédéral est prié de nous renseigner sur l'état des pourparlers avec l'Italie ? Interpellation liquidée.

Réponse donnée le 6 juin 1962 par le conseiller fédéral Schaffner.

¹ Que les exemples donnés soient anciens déjà de 2 ans, cela n'a pas d'importance. Ce qui est essentiel, c'est de faire remarquer que le jeu des travaux législatifs dans ces conseils demande du temps. Il veut être assuré des meilleures décisions possibles. Cette prudence est logique et nécessaire puisqu'il s'agit de décisions qui engagent l'avenir de tout un peuple. Donc, faire comparer la date de **présentation** avec celle de **décision**.

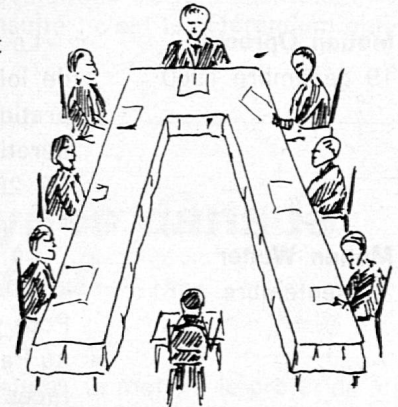
12 L'Autorité exécutive de la Confédération est le « Conseil fédéral »



Le Conseil fédéral s'appelle aussi le « Gouvernement ». Il compte **7 membres** ; ce sont les conseillers fédéraux. Dans d'autres pays on les appelle « ministres ». Les conseillers fédéraux sont nommés par l'**Assemblée fédérale pour 4 ans**. Ils sont **rééligibles**. Le président du Conseil fédéral est le **président de la Confédération**. Il est aussi nommé par l'Assemblée fédérale, mais pour **1 an seulement**. Son remplaçant est le vice-président du Conseil fédéral ; il sera président l'année suivante. C'est le président de la Confédération qui représente la Suisse dans toutes les grandes cérémonies. Les séances du Conseil fédéral ne sont **pas publiques**. Seul y assiste le secrétaire qui est **chancelier de la Confédération** ou son remplaçant, le vice-chancelier.

M. le président de la Confédération et président du Conseil fédéral.

M. le vice-président du Conseil fédéral. (seulement)



M. le chancelier.

Le travail du Gouvernement est réparti en **7 départements**.

Chaque conseiller fédéral en dirige un.

On s'adresse à eux :

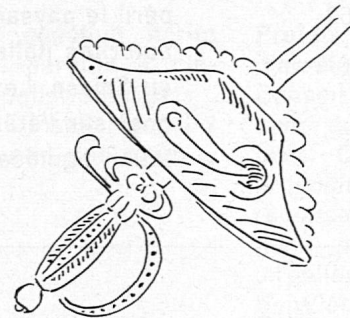
M. le conseiller fédéral Wahlen, **chef** du Département politique.

Tous les actes — **la gestion** — du gouvernement sont contrôlés par les Chambres législatives.

13 La diplomatie est un pont permanent entre la Suisse et tous les Etats de la terre

Notre pays désire entretenir des relations utiles avec tous les autres pays. Pour faciliter ces relations, le Gouvernement fédéral envoie un représentant officiel auprès des autres gouvernements et réciproquement, les gouvernements étrangers envoient à Berne un représentant officiel. On en compte **plus de 80** actuellement, à Berne. Ce sont **des diplomates** qui portent d'habitude le titre d'**ambassadeur**. On dit qu'ils sont **accrédités** auprès d'un gouvernement. Ainsi, la Suisse a un ambassadeur suisse à Paris et la France a un ambassadeur français à Berne. L'ambassadeur du pape s'appelle **le nonce**. Chaque ambassadeur habite avec un personnel souvent nombreux dans une demeure particulière, c'est l'**ambassade**. Elle est **inviolable**. Aucune police ou troupe du pays ne peut y pénétrer. L'ambassade peut avoir sa propre police armée. Un ambassadeur peut être accrédité auprès de plusieurs gouvernements. Il porte, aux cérémonies, un costume spécial, une épée. Il représente

un Etat, et comme tel doit être respecté et protégé. Quand il se présente pour la première fois à un gouvernement, il remet **ses lettres de créance** (créance = croire). A Berne il est reçu par le pré-



sident de la Confédération accompagné du conseiller fédéral, chef du Département politique, au Palais fédéral.

En cas de conflit, les deux pays en cause rappellent leurs ambassadeurs. Il y a **rupture diplomatique**. Ils peuvent être remplacés provisoirement par le diplomate d'un autre pays. Tous les ambassadeurs suisses dépendent du Département politique. C'est lui qui les nomme.

DEVOIR D'UN AMBASSADEUR.

1. Maintenir de bonnes relations entre son pays et celui où il est accrédité.

2. Protéger, aider ses compatriotes.
3. Protéger, défendre leurs biens, leurs intérêts.

UNE LETTRE DE CRÉANCE EST UN DOCUMENT EN 3 POINTS.

1. Le but de la mission.
2. La présentation du diplomate.
3. Le désir qu'on croie (d'où « créance ») ce que dit l'ambassadeur.

14

Petit Mémento

Amendement	modification apportée à un texte.
Arrêté	décision d'une portée temporaire . (Terme usité dans le domaine fédéral.)
Arrondissement	division administrative (Etat, commune).
Boursier	employé qui tient les comptes d'une commune.
Budget	recettes et dépenses prévues d'un Etat, d'une commune.
Bureau électoral	il dirige et contrôle les opérations de vote.
Bicaméral	pouvoir législatif formé de 2 Conseils, de 2 Chambres (Conseil national, Conseil des Etats).
Carte civique	pièce que possède tout électeur ou électrice.
Chancelier	secrétaire d'un Etat (vice-chancelier).
Constitution	loi fondamentale d'un Etat organisé.
Débat	discussion d'une loi au législatif (1 ^{er} , 2 ^e débat).
Election	droit du citoyen d'être élu dans une autorité.
Exterritorialité	droit qu'ont les diplomates étrangers de ne pas être soumis aux lois du pays où ils résident.
Greffier	secrétaire d'un tribunal.
Incompatibilité	impossibilité d'appartenir à 2 pouvoirs différents .
Motion	proposition d'un député, présentée par écrit.
Projet de décret	proposition présentée par un Conseil d'Etat. (Le mot « décret » n'est pas employé à Berne). Mot usité dans le domaine cantonal.
Postulat	vœu d'un député invitant le Conseil fédéral à étudier une question...
Préfet	représentant du Gouvernement cantonal dans chaque district.
Quorum	nombre minimum de députés qui doivent être présents au Conseil pour qu'une décision soit valable.
Scellés	sceaux apposés par le Juge de paix pour empêcher l'ouverture d'un meuble, d'une serrure, d'un objet placé sous contrôle.
Tuteur	personne chargée d'administrer les biens d'un mineur ou d'un majeur incapable (aussi « curateur »).
Voyer	personne compétente qui surveille l'entretien des routes et des bâtiments de l'Etat.
Fédéralisme	défense des droits et libertés des cantons.
Centralisation	augmentation des droits donnés aux autorités fédérales.
Arrêté (ou projet d'arrêté)	en matière fédérale seulement. Proposition présentée par le Conseil fédéral.

15 Les autorités judiciaires fédérales

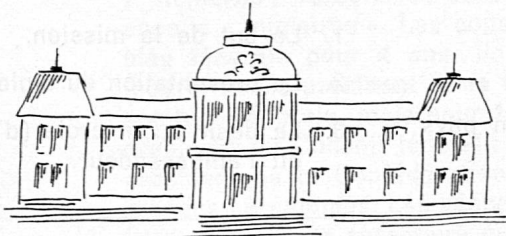
ont leur siège à Lausanne

jusqu'en 1886



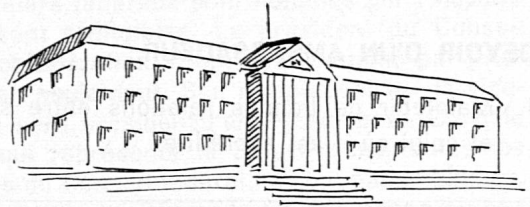
Ancien casino « Athénée », démoli.
(Situé à Derrière-Bourg, Est.)

de 1886 à 1927



Palais de Montbenon.
Actuellement
(Palais de Justice cantonal.)

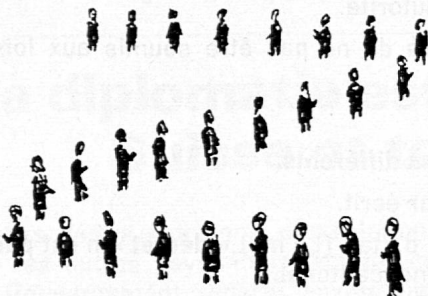
Dès 1927



Actuel Palais du Tribunal fédéral.
(Parc de Mon Repos.)

Ce sont les Constitutions fédérales de 1848 et de 1874 qui ont créé l'autorité judiciaire fédérale : **le Tribunal fédéral**. Son siège est fixé à **Lausanne**. Il a commencé son activité en 1875 dans un palais provisoire : l'ancien casino « Athénée » qui se trouvait à l'extrémité est de St-François. Son premier palais fut celui de Montbenon, dès 1886. Devenu trop petit, on construisit à Mon Repos, le palais actuel, en 1927.

Sa formation : Le Tribunal fédéral compte :



26 juges fédéraux, nommés pour 6 ans (par l'Assemblée fédérale).

Le président du Tribunal fédéral est élu pour 2 ans.



12 juges suppléants



3 juges informateurs
(1 pour chaque langue.)

Il juge : les complots contre l'Etat, les querelles entre cantons; les conflits entre cantons et citoyens; les derniers recours.

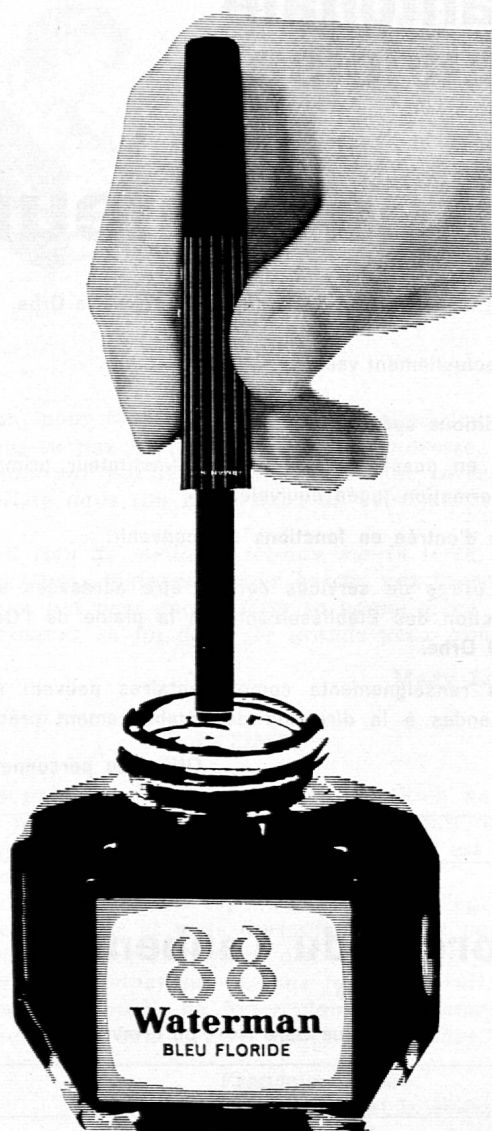
En 1917, un **Tribunal fédéral spécial pour les assurances** a été créé avec siège à Lucerne. Il compte **5 juges et 4 suppléants**. C'est le « **Tribunal fédéral des assurances** ».

Conclusions

Le programme vaudois de 8^e année prévoit l'éducation civique dans le domaine fédéral. J'ai cherché à présenter **l'essentiel** de cette étude dans 15 schémas qui — par leur mise en pages et la simplicité du texte — peuvent être donnés tels quels à nos

élèves. Avant de vous les offrir, je les ai expérimentés deux fois avec profit. Filles et garçons ont suivi cette étude avec beaucoup d'intérêt. Tout n'est pas dit dans ce travail ; complétez-le selon vos désirs, mais surtout selon **l'actualité**. **G. B.**

Le nouveau stylo WAT —



à charge capillaire! (Fr.15.-)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le remplissage du stylo WAT se fait avec de l'encre en flacon — la Waterman «88 bleu floride» — livrée aux écoles en litres très avantageux. C'est ainsi, grâce au stylo WAT, que les cahiers des élèves ont toujours bonne façon.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280

CARAN D'ACHE



«Gouache»
CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes
d'une luminosité incomparable.
Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs 11.15

Etui de 8 couleurs

5.25 et 6.45

Nouveau! Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs 14.25



Gorges du Trient

S'il est une excursion qu'aucun touriste en Valais ne doit manquer de faire, c'est bien de visiter les célèbres et grandioses Gorges du Trient. Un arrêt de vingt minutes suffit pour la visite et vous donnera ainsi l'occasion de voir le plus haut pont d'Europe qui surplombe les gorges de 200 mètres.

Au bord de la grande route du Simplon, entre Saint-Maurice et Martigny, visitez une des merveilles du Valais, les célèbres et grandioses Gorges du Trient, à Vernayaz.

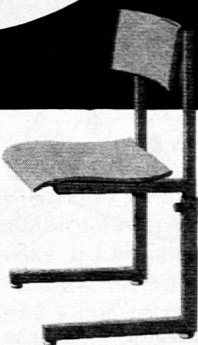
Meubles d'écoles



D'une construction fonctionnelle et adaptés à l'anatomie des enfants, ces meubles d'écoles et de jardins d'enfants

sont en bois PAG indestructible.

Nous sommes spécialisés dans ce délicat domaine d'activité. Demandez-nous des références et la visite sans engagement d'un représentant.



Fabrique de chaises et tables Klingnau SA

Klingnau Tél. 056/5 1550



6/64

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

DÉPARTEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

L'Office cantonal de la formation professionnelle cherche pour son Service d'orientation professionnelle

un conseiller d'orientation

ayant licence en psychologie ou diplôme universitaire. Travail intéressant de consultation psychologique et d'information professionnelle dans les écoles secondaires.

Faire offres, avec curriculum vitae et certificats : au Directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle, 23, rue Ferdinand-Hodler à Genève, sous pli « personnel ».

Administration cantonale vaudoise

Un poste d'

éducateur

aux Etablissements de la plaine de l'Orbe, à Orbe,

est actuellement vacant.

Conditions spéciales :

Etre en possession du brevet d'instituteur primaire ou formation jugée équivalente.

Date d'entrée en fonctions : à convenir.

Les offres de services doivent être adressées à la Direction des Etablissements de la plaine de l'Orbe, 1350 Orbe.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à la direction de l'établissement précité.

Office du personnel.

Visitez les pittoresques

Gorges du Taubenloch

à Bienne

Trolleybus Gare N° 1 ou Frinwillier CFF

Colonies de vacances pour enfants suisses de l'étranger

On cherche :

MONITEURS et MONITRICES

ayant de l'expérience pédagogique. Couples si possible ; ceux-ci peuvent prendre leurs propres enfants à la colonie, gratuitement.

MONITEURS et MONITRICES AUXILIAIRES

de préférence instituteurs, étudiants, normaliens ayant déjà dirigé des groupes de jeunesse.

Exigences : bonnes connaissances de français.

Pension. Pas besoin de cuisiner.

Indemnité journalière et bonification des frais de voyage. Assurance-accidents pendant le voyage et le séjour.

Renseignements et inscription :

PRO JUVENTUTE/SECOURS AUX SUISSES, Aide aux enfants suisses de l'étranger et placements de vacances, Seefeldstrasse 8, 8008 Zurich. Tél. (051) 32 72 44.



Poèmes pour la Fête des mères

MAMAN

Maman, pour te fêter, est-il un mot plus doux ?
Ne sens-tu pas en lui passer notre tendresse,
Ton nom sur nos lèvres est comme une caresse,
Qui glisse dans ton cœur avec un soin jaloux !

N'est-il rien de meilleur, ici-bas, sur la terre,
Que tes bras maternels pour bercer nos tourments ?
Heureux qui peut encore fêter sa bonne mère,
Et retrouver sa foi dans ses grands yeux aimants !

Mady Lorène.

INTIMITÉ

J'écris près de la lampe. Il fait bon. Rien ne bouge.
Toute petite, en noir, dans le grand fauteuil rouge,
Tranquille auprès du feu, ma vieille mère est là ;
Elle songe sans doute au mal qui m'exila
Loin d'elle, l'autre hiver, mais sans trop d'épouvante,
Car je suis sage et reste au logis, quand il vente.
Et puis, se souvenant qu'en octobre la nuit
Peut fraîchir, vivement et sans faire de bruit,
Elle met une bûche au foyer plein de flammes.
Ma mère, sois bénie entre toutes les femmes !

François Coppée.
Promenades et Intérieurs.
Lemerre, édit.

MAMAN

Quand tu me dis : « Ma fleur jolie »,
Quand tu es tout près, tout près de moi,
Je t'aime bien, maman chérie,
J'ai bien fait de naître chez toi.

A MAMAN

Te l'ai-je dit, maman,
Que j'aime tendrement
Tes chers yeux qui connaissent
Mes secrets, mes tendresses
Sans que je dise un mot,
Tes mains douces et bonnes
Et ta voix dont l'écho
En moi chante et résonne ?
Te l'ai-je dit parfois,
Ma mère, le bonheur
De t'avoir toute à moi
Tous les jours à toute heure ?

Vio-Martin.
Ils étaient trois petits enfants.
Editions Spes, Lausanne

MAMAN

Elle est plus belle, ma maman,
Que toutes celles que je vois.
Ses yeux brillent tant, quelquefois,
Qu'ils entrent jusqu'au fond de vous !
Elle sent bon, ses bras sont doux...
Est-ce que tous les petits enfants
Trouvent si joli leur maman ?

Elle est bonne et tendre, maman,
Bien plus que les autres personnes ;
Toujours, toujours elle pardonne
Quand on n'a pas été gentil...
Elle me borde dans mon lit.
Y a-t-il vraiment des enfants
Qui n'ont pas de douce maman ?

Elle est là, ma chère maman,
Toutes les fois qu'on le désire :
Quand on se fait mal, son sourire
Console et rend le cœur léger...
Toujours plus fort je veux l'aimer,
Et même quand je serai grand,
Je resterai avec maman !

Simone Cuendet.
Le Lapin bleu.
La Concorde, Lausanne.

MAMAN

Maman, j'ai semé dans mon jardin mes petites graines ;
la pluie les nourrira, le soleil les réchauffera,
je les soignerai, je les aiderai à grandir.

Moi aussi, maman, je suis une petite graine,
ta petite graine que tu as mise au monde, que tu nour-
ris, que tu soignes que tu aides à grandir.
Maman tu es la bonne pluie, tu es le doux soleil qui
me fait vivre, moi ta petite plante, qui épanouit la
petite fleur que je suis, la tienne, maman !

Maman, tu es ma pluie, mon soleil, ma bonne jardinière,
maman chérie, pour moi, tu es tout...
Je te remercie, je t'aime !

M. B.

Bonne fête, ma maman

Air d'une bergerie de 1740*
Paroles de Maurice Nicoulin
Harmonisation de Charles Landry

X

1. Bon-ne fê-te, ma ma-man, En ce jour si beau, si grand !

C'est le jour de la ten-dres-se, C'est le jour de l'al-lé-gres-se.

Bon-ne fê-te, ma ma-man, En ce jour si beau, si grand !

2. Les oiseaux me l'ont chanté,
Les fleurs me l'ont chuchoté :
"Rien n'est meilleur dans la vie
Que notre maman chérie".
Les oiseaux me l'ont chanté,
Les fleurs me l'ont chuchoté.

3. Qu'il fait bon vivre toujours
À l'ombre de ton amour !
Maman, je te remercie
De m'avoir donné la vie.
Qu'il fait bon vivre toujours
À l'ombre de ton amour !

* Cet air est tiré de "Le Livre des Chansons" (Henri Davenson).

MAMAN

Maman, mon cœur me dit qu'en ce jour c'est ta fête
— Je crois toujours mon cœur quand il parle de toi —
Maman, que faut-il donc que mon cœur te souhaite ?
Des trésors ? Des honneurs ? Des trônes ? — Non, ma
[foi !
Mais un bonheur égal au mien quand je te vois.

Attribué à V. Hugo
quand il avait 14 ans.

POUR QUI

Pour qui ce caillou blanc
Si joli, si luisant ?
Et la plume du geai ?

Pour qui la boucle d'or ?
Tous les menus trésors
Qu'en chemin j'ai trouvés ?

Pour qui ? Es-tu malin ?
Cette pomme de pin ?
Cette écorce si belle ?

Tous les bouquets fleuris ?
Tu ne sais pas ?... J'en ris !...
Pour maman... Tout pour elle !

Vio-Martin.
Tourne, petit moulin.

MAMAN

Tendre mère, quand je sommeille
Dans mon petit lit,
Tout près de moi, tout près, tu veilles
Sans faire de bruit.

Sur mes rêves, mes rêves roses,
O chère maman,
Je sens glisser, glisser les roses
De ton cœur aimant !

Tendre mère, quand je m'éveille
Dans le matin blond,
Ton clair baiser comme une abeille
Caresse mon front.

A toute heure de la journée
Tu sèches mes pleurs,
Et de ma peine, consolée,
Tu fais du bonheur.

LE CŒUR DE MAMAN

Le cœur de maman est un nid douillet
Où je dors en paix quand je suis inquiet.

Le cœur de maman est un bel écrin
Où je me blottis quand j'ai du chagrin.

Le cœur de maman est un doux berceau
Plein de rêves bleus et de chants d'oiseaux.
Le cœur de maman, c'est le tendre abri
Où je vais porter mes petits soucis.

Le cœur de maman est toujours ouvert,
Le cœur de maman est toujours offert !

Henri Devain.
« Rayons de soleil »,
lectures 3e année,
Librairie de l'Etat,
Berne.)

CELLE QUI PROTÈGE

Tombe la pluie, vente le vent, neige la neige,
La mère est là qui guette et veille sur l'enfant,
Qui le console et le protège
Qui le réchauffe et le défend.
Sonnent les heures et vont les jours, passent les ans...
La mère est là qui prie, qui songe et qui s'alarme,
Berçant l'enfant et l'apaisant,
Et séchant sur sa joue ses larmes.
Le temps s'enfuit, et la jeunesse et les saisons...
La mère est toujours là qui protège et secourt :
Douce présence des maisons,
Douce clarté d'un grand amour.

Claude Roy.

OFFRANDE

Ce joli nom : MAMAN
Je l'épelle en chantant :
Un M comme Merveille,
Un A comme Abeille,
Un M comme Miel,
Un A comme Ariel,
Un N comme Noël,
Voilà comment
S'écrit MAMAN.

Maman c'est ma merveille,
Mon miel et mon abeille,
Mon bel ange Ariel,
Mon soleil de Noël.
Pour ta fête, ô ma fée,
Ma mère, mon aimée,
Je te donne un bouquet
De fleurs et de baisers.
Et je presse bien fort mon petit cœur d'enfant
Contre ton grand cœur, ô MAMAN !

Glyraïne.

Ce matin, dans la prairie

Mélodie : Mme Pseffir-Casteur*
Paroles : Eugène Bizeau
Harmonisation : Charles Landry

En italique : 2e voix.

1. Ce ma-tin, dans la prai-ri-e, Où la via-lette est fleu-ri-e,
J'ai fait un bou-quet char-mant; O
J'ai fait un bou-quet char-mant; J'ai cueil-li des pri-me-ye-res,
Et des mu-guets o-do-ranfs
Pour vous plai-re, Pour vous plai-re, Et des mu-guets o-do-ranfs
Ma-man! Ma-man!
Pour ma-man! Pour ma-man!

2. J'ai coupé des herbes folles, Pour soutenir les coralles,
Qui m'embrumaient doucement; Et parmi les fleurs légères,
Pour vous plaire (bis) Pour vous plaire (bis)
J'ai mis des baisers vibrants Pour maman! (bis)
3. En cherchant dans les ravines Quelques rameaux d'aubépine,
J'ai vu des agneaux bêlants; Et j'ai dit à la bergère,
Pour vous plaire (bis) Pour vous plaire (bis)
Que j'en voudrais un tout blanc... Pour maman! (bis)
4. Pour finir ce jour de fête, En écoutant la fauvette
J'ai voulu chanter gaîment; Et dans ma voix printanière,
Pour vous plaire (bis) J'ai mis tout mon cœur d'enfant
Pour maman! (bis)

* Ce chant est tiré de "Lectures pour la Jeunesse".

MÈRE

Tu suspendais
Mon berceau aux étoiles
Et tu chantais
Une vieille chanson.

Et aussitôt, accourant à ta voix,
Les fleurs des champs, les fleurs des bois
Nouaient avec des fils de lune
Un rêve à chacun de mes doigts.

Et aussitôt, accourant à ta chanson,
Les merles, les bouvreuils, les pinsons
Faisaient pleuvoir sur mes paupières
Toutes les fables des clairières.

Et tandis que tu me berçais,
Mon ange repliait ses ailes
Puis, las d'avoir veillé sur moi,
S'endormait au creux de mes bras.

Maurice Carême.
Mère.

LA FÊTE DE MAMAN

Aujourd'hui, laisse la cuisine
Et mets ton plus beau tablier.
Oublie un peu l'heure où l'on dîne
La lessive et les bas troués.

Nous t'embrassons sur chaque joue
En présentant un gros bouquet.
Tire le nœud, qu'il se dénoue :
Tout est pour toi dans nos paquets.

Maman est rose de surprise.
Mais qu'est-ce là, mes étourneaux ?
Rions, rions de la méprise :
Vous m'offrez le même cadeau.

Raymond Quinot.

MÈRE

Mère en qui je fus un jour
Comme le grain dans la terre,
Source unique de l'amour,
Mon soleil et ma lumière.

Tu m'as offert la chanson
— Que je t'aime, que je t'aime ! —
Et ton cœur dans la maison
Où s'éveille le poème.

C'est de toi que j'ai reçu
Le pays de mon enfance,
Les arbres qui sont dessus
Et la fragile espérance.

Tu es l'herbe, le ruisseau,
L'arbre, la fleur et la sève ;
Tu m'as donné les oiseaux
Et mon âme avec sa fièvre.

Le printemps, je te le dois,
La colline et les nuages,
Ce royaume d'autrefois
Dont je garde les images.

Gilbert Delahaye.

A MA MÈRE

Il est une femme qui tient de Dieu par l'immensité
de son amour, et de l'ange par l'infatigable sollicitude
de ses soins ;

Une femme qui, dans sa jeunesse, possède la pru-
dence de l'âge mûr, dans la vieillesse, travaille avec
l'ardeur des jeunes ;

Une femme qui, si elle est ignorante, découvre les
secrets de la vie avec plus de succès qu'un savant et
qui, si elle est instruite, s'abaisse à la simplicité des
enfants ;

Une femme qui, dans la pauvreté, est heureuse du
bonheur de ceux qu'elle aime et qui, dans la richesse,
donnerait volontiers son trésor pour ne point souffrir
dans son cœur la blessure de l'ingratitude ;

Une femme qui, malgré sa vigueur, frémit au vagis-
sement d'un enfant et, dans sa faiblesse, se revêt de
la bravoure du lion.

Nous n'estimons cette femme que trop tard à sa
juste valeur, car, à son côté, toutes les douleurs s'ou-
blient ; mais quand elle n'est plus, nous donnerions
tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons
pour la revoir, ne serait-ce qu'un instant, pour rece-
voir d'elle, ne serait-ce qu'un baiser, pour entendre
le moindre accent de ses lèvres.

Ne me demandez pas son nom, je baignerais votre
album de mes larmes, car je l'ai vue quitter mon
chemin.

Quand vos enfants grandiront, lisez-leur cette page
en leur disant qu'un humble voyageur a laissé ici
pour eux et pour vous une esquisse du portrait de sa
Mère.

Poème trouvé dans les vêtements d'un soldat tué en
Algérie.

(Tiré de Fêtes et Saisons No 135, mai 1959.)
29, bd de Latour-Maubourg, Paris-7e.

Je possède une mère

Air : Il était un bergère
Paroles : Sem.
Harmonisation : C. Landry

1. Je pos-sède u-ne mè-re D'un cœur très grand Se dé-vou-ant.
Je pos-sède u-ne mè-re Tout le temps tra-vail-lant Vrai-ment
Pour son pe-lit en-fant Bruy-ant.

- | | |
|---|--|
| 2. Le matin sans relâche,
Toujours lavant,
Raccommodant.
Le matin sans relâche,
Eil' pense à son enfant
Gourmand,
Pas très obéissant
Pourtant. | 3. Le soir quand tout sommeille
Bien doucement,
Tout en rangeant,
Le soir quand tout sommeille
Elle est là simplement
Veillant
Son tout petit enfant
Dormant. |
|---|--|

MÈRE

Mère, quand je serai grand,
Quel fameux garçon le tien !
Mes bras te soulèveront,
Comme le vent fait le blé...

Oh ! quelle belle maison
Te bâtira ton titan
Et quelle ombre caressante
Te donnera son auvent !

J'arroserai le verger,
Comblerais ton tablier
De tous ses fruits parfumés,
Plus suaves que le miel.

Pour te faire des tapis
Je saurai tresser les joncs,
Ou bien j'aurai un moulin
Qui chante et qui fait le pain.

Ah ! comme ton grand garçon
Chantera fort dans la forge,
Ou à la roue du moulin
Ou dans le grément, sur mer !

Compte, compte les fenêtres
Que j'ouvrirai de mes mains,
Compte, si tu peux, les gerbes
Si tu peux tant en compter...

Quel fameux garçon que le tien
Qui te mettra en jouant
Au sommet du tas de gerbes
Et sur les vagues du blé !

Gabriel Mistral.

Traduit de l'espagnol par Mathilde Pomès.
Poèmes choisis. Stock, édit.

Qui donc m'a donné la naissance

Air : Combien j'ai douce souvenance
Paroles : Mme A. Taslu
Harmonisation : Charles Landry

1. Qui donc m'a don-né la nais-san-ce? Qui me soi—
gna dans mon en-fan-ce? C'est celle à qui du—
rant des jours Je pen-se. O ma mè-re, sois
mes a-mours, Tou-jours!

2. Qui me chérit avec tendresse
Et pour son fils veille sans cesse ?
Qui donc sur son sein tous les jours
Me presse ?
Toi, ma mère, sois mes amours,
Toujours!

3. Qui, lorsque je souffre, s'éveille,
À mes plaintes prête l'oreille ?
Qui près de moi passe les jours
Et veille ?
Toi, ma mère, sois mes amours,
Toujours!

4. Pourrais-je par l'ingratitude
Payer tant de sollicitude ?
Que te chérir soit de mes jours
L'étude.
O ma mère, sois mes amours,
Toujours!

5. Quand je serai dans la jeunesse,
Tu toucheras à la vieillesse :
Alors je soutiendrai tes jours
Sans cesse.
Ma mère sera mes amours,
Toujours!

6. Si jamais j'offensais ma mère,
De Dieu la céleste colère
Rendrait la suite de mes jours
Amère.
Oh ! qu'elle soit donc mes amours,
Toujours!

Pour les petits

Chères collègues,

Le premier travail manuel de l'année scolaire sera réalisé pour la Fête des mères, et souvent, nous manquons d'idées fraîches.

A cet effet, nous avons réuni quelques travaux, plus ou moins difficiles, et plus ou moins coûteux, qui, nous l'espérons, vous rendront service.

1. Lien de serviette décoré avec des graines

Matériel : Rouleau de carton scié de 4 cm de hauteur, peinture à l'eau, colle plastique, graines de diverses formes et couleurs.

Exécution : Peindre des 2 côtés et encoller généreusement de colle sur le côté extérieur ; disposer, une à une, les graines qui, auparavant, auront été disposées sur un papier selon le motif choisi ; laisser sécher.

2. Oiseau à suspendre (év. mobile)

Matériel : Carton de brochage, 30 cm de fil blanc, un petit reste de feutre, de papier de couleur ou quelques plumes pour la queue, néocolor, crayons de couleur ou peinture pour la décoration, colle.

Exécution : Contourner l'oiseau d'après un chablon

préparé par la maîtresse, détacher la forme au poinçon, marquer les 3 pliures et les yeux, coller le corps en glissant les brins de feutre, papier, plumes en guise de queue ; glisser entre les ailes un fil doublé pour le suspendre.

La décoration est individuelle.

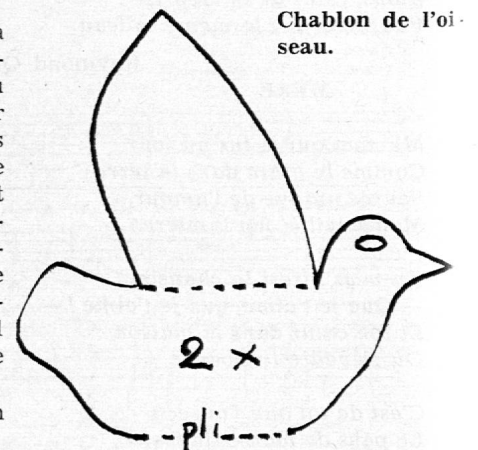
3. Plat à fruit, plateau, sous-plat.

Matériel : Une simple plaque à gâteau (Grands magasins) d'un diamètre de 20 cm. Wacolux de couleurs vives.

Exécution : Recouvrir la plaque recto-verso d'une ou deux couches de Wacolux ; décoration individuelle de l'intérieur (petits points, fleurs simples, cerises, etc.)

4. Vide-poche

Matériel : 3 ou 4 boîtes d'allumettes pleines ou vides, selon l'usage, 2 bandes de carton d'une largeur correspondant à la longueur d'une boîte, et d'une longueur égale aux 3 ou 4 boîtes mises côte à côte, colle,



attaches parisiennes, papier de tapisserie de la même longueur que les bandes de carton.

Exécution : Coller les boîtes l'une contre l'autre (frottoir contre frottoir), recouvrir les bandes de carton avec le papier de tapisserie, coller l'une de ces bandes dessus et l'autre dessous ; percer chaque petit tiroir d'une attache parisienne.

5. Sous-verre

Matériel : Un rond de carton de 9 cm de diamètre, papier de couleur, colle, plastique transparent.

Exécution : Recouvrir la rondelle de papier de couleur, des deux côtés, coller au centre quatre petits cœurs découpés ou poinçonnés, et 6 petits ronds en bordure ; recouvrir de plastique transparent.

6. Cahier de poèmes

Matériel : 2 feuilles de bristol de 12 sur 20 cm, 6 feuilles de papier blanc, coton à broder, papiers de couleur.

Exécution : Tracer au crayon une ligne à 1 cm du bord, et sur 3 côtés des 2 feuilles de bristol (2 grands côtés et un petit) ; faire des trous à égale distance pour le brochage à points devant, aller et retour. Sur la première page, les enfants peuvent écrire leur nom et : « Mes poèmes » ; la décoration est personnelle. Leur faire tourner un cordon de coton ; placer entre les 2 feuilles de bristol, les feuilles blanches qui seront destinées à recueillir les poèmes appris en cours d'année ; relier le tout avec le cordon ; inscrire le poème de la Fête des mères en première page.

7. Bonbonnière

Matériel : 18 à 20 pinces à linge en bois, 1 gobelet de plastique tout à fait droit, du copal ou vernis transparent, 2 fils de fer très minces de 15 cm, de la colle plastique.

Exécution : Enlever le ressort des pinces à linge, enduire de colle la face unie d'une pince à linge et l'appliquer contre le gobelet, pointe vers le bas. Le travail est plus aisé si le gobelet a été préalablement bourré de papier de soie. Coller les pinces les unes à côté des autres en les maintenant par des élastiques passant dans la rainure supérieure et inférieure ; au besoin, espacer légèrement les dernières pinces afin que la surface soit totalement recouverte. Enduire le travail de vernis, laisser sécher et remplacer les élastiques par le fil de fer.

8. Galets décorés en guise de presse-papier

Matériel : Quelques galets bien plats, des graines de toute sortes : lentilles, riz, orge, maïs, tournesol, haricot, pois jaune ou vert, etc., de la colle.

Exécution : Enduire le galet de colle, disposer les graines une à une selon le motif choisi, laisser sécher.

9. Petit tableau

Matériel : Du carton de couleur, des graines, de la colle.

Exécution : Le travail est identique, le cadre pouvant aussi se faire avec des graines.

10. Cornet pour flocons d'ouate

Matériel : Un carré de carton de couleur de 18-18 cm, 2 agrafes parisiennes, néocolor, peinture ou vignettes selon le désir de l'enfant, un ruban de 30 cm env. quelques flocons d'ouate.

Exécution : Décoration individuelle du carré ; en former un cornet pointu en réunissant 2 bords à l'aide d'agrafes parisiennes, fixer à l'extrémité un ruban pour le suspendre, y glisser les flocons d'ouate.

11. Vase à primevères

Matériel : Carton de couleur, un peu d'ouate, une grosse coquille d'escargot, de la colle, quelques primevères, un ruban de couleur.

Exécution : Couper un cœur dans le carton ; pour le décorer, dessiner une branche au crayon de couleur, y coller quelques chatons d'ouate ; coller au centre du cœur, la coquille d'escargot, de manière que l'ouverture se trouve placée contre en haut, lorsque le cœur sera suspendu au mur.

12. Orange désodorante

Matériel : Une orange à pelure tendre et épaisse, 2 sachets de clous de girofle (pour la classe, il est plus avantageux de les acheter au kilo : env. 1 1/2 kg pour 25 enfants).

Exécution : Recouvrir complètement l'orange de clous de girofle, en commençant par le sommet ; les planter très rapprochés, travailler en spirale. Agrémenter l'orange de quelques feuilles de papier de couleur fixées à une petite tige.

Ces objets ont été réalisés dans les classes et ont bien réussi. Nous vous souhaitons un plein succès.

Le comité des Educatrices des Petits.

La lecture fouillée du mois...

Le petit homme attendait la fin de la pluie, et moi la fin de la panne, dans le petit café de X-sur-X. De temps en temps, l'un de nous soulevait le rideau et découvrait un coin de la rue villageoise en pente, des pavés en tête de chat, bleus de pluie, un jardinet tendre et vert, fouetté par l'averse, un ruisseau qui charriait des fleurs de lilas... Et nous soupirions ensemble. A la fin, il me dit :

— Riche temps pour une matinée. Les Fol'-Berg' de Paris font au moins sept mille, un dimanche comme ça.

Etonnée, je regardai le petit homme, en m'avisant qu'il n'avait rien de rural et qu'une valise fatiguée s'était au pied de sa chaise. Il souriait, d'une laide bouche étrange, violacée et détendue, et toute sa figure souriante était, des yeux injectés aux lèvres tuméfiées, celle d'un homme qui vient de sangloter violemment.

Il continua, heureux de parler, d'entendre sa voix grasse, facile et râpée de bonisseur :

— J'attends mon train de 5 heures et demie, qui me met à Z... à 7 heures. Oh ! ce n'est pas que mon bagage craigne l'eau...

Il eut un coup d'œil sur sa valise, se pencha de l'autre côté sur un colis invisible qu'il ramassa et posa sur la table ; un seau de verre où tournaient trois poissons rouges

— Ça, c'est MES poissons, déclara-t-il.

Napoléon eût dit avec moins d'emphase : « Mes soldats ! » Et je commençai soudain à penser qu'il n'y a pas de fous inoffensifs...

Colette

« La Paix chez les bêtes »

A. Rechercher le sens des mots soulignés**B. Compréhension du texte**

1. A quels détails voit-on que la pluie tombe depuis un certain temps déjà ?
2. Comment l'auteur MONTRE-t-il le découragement des deux personnages ?
3. Pourquoi cette réflexion étonne-t-elle l'auteur ? (Riche temps pour une matinée.)
4. A quels autres détails voit-on que l'homme n'est pas de l'endroit ?
5. Quel est le contraire d'une valise *fatiguée* ?
6. La vue d'un tel visage produisait-elle un sentiment de réconfort — de crainte — de pitié — de malaise — de bonne humeur — de répulsion ?
7. A quelle saison et quel jour sommes-nous (justifie ta réponse) ?
8. Pourquoi, en d'autres circonstances, l'auteur n'aurait-il pas remarqué cet homme ?
9. A ton avis, pourquoi cet homme se promenait-il avec des poissons ?
10. Quelles déductions Sherlock Holmes aurait-il tirées de l'observation d'un tel personnage ? (physique, langage, origine, accessoires... caractère).
11. Ça, c'est MES poissons, déclara-t-il. Imagine les réactions de Colette à ce moment. Qualifie son attitude. Elle est ..., ..., etc.

C. Vocabulaire

1. Copie dans ton cahier cette liste : *Les bagages*.
La malle, la valise, le coffre, la valise, la caisse, le carton, la trousse, le sac, la sacoche, la serviette, la cantine, la hotte, le filet, la bonbonne, la gibecière, le ballot, la boîte, le panier, le paquet, le colis, la panière, le cabas, la cage, le bidon, l'estagnon, le plateau.
2. Recherche qui les utilise. Tu diras : la malle de l'explorateur, la trousse du médecin.

D. Construction de phrases

C'était un seau de verre où tournaient trois poissons rouges.

C'était une cage de métal où ...

C'était une caisse de bois où ...

C'était une assiettée de bouillon où ...

C'était un cimetière d'autos où ...

C'était une plage de galets où ...

C'était une forêt de chênes où ...

Ils sont inséparables !

Napoléon et ses soldats — Jésus et ses ... — le roi et ses ... — le maître et ses ... — le Bon-Enfant et ses ... — le cow-boy et ... — le concierge et ses ... — l'homme sandwich et ... — ... et les quarante voleurs — ... et Milon — ... et les vendanges — ... et les vacances.

Pour le maître

Exercice d'associations visant à faire passer le mot « *tuméfié* » dans le vocabulaire *actif* de nos élèves.

Ouvrons le Petit Larousse : *Tuméfier* = causer de la

tuméfaction. *Tuméfaction* : enflure, gonflement. (Si *tumeur* nous semble tout à fait à sa place dans cette famille, on notera avec étonnement que *tumulte* y figure aussi.)

L'exercice qui suit est une recherche *orale*, menée « tambour battant », à laquelle chacun participe activement, recherche qui est relancée, stimulée par les apports du maître lorsque l'inspiration tarit prématurément...

Des lèvres *tuméfiées*, des yeux, bouche, joue, nez, bras, main, genou, pied, jambes, paupières, front, menton, ... fesses !

Des lèvres *tuméfiées* par un coup de poing, de bâton, un choc, collision, chute, écrasement, heurt, secousse, cahot, piqure, morsure.

Des lèvres *tuméfiées*, grosses, enflées, gonflées, arrondies, boursoufflées, bosselées, distendues, proéminentes, dilatées, meurtries, contusionnées, rouges, bleues, bleuâtres, violacées, livides.

Regarder, observer, examiner, palper, tâter, sentir, toucher, froter, frôler, effleurer, caresser, masser, laver, bassiner, panser, badigeonner, lécher, aseptiser, traiter des lèvres *tuméfiées*.

Se *tuméfier* en se mordant, cognant, choquant, heurtant, frappant, battant, bourrant, boxant, poussant, tapant, tombant, plongeant, s'étalant.

La *tuméfaction* : une bosse, excroissance, rondeur, bourrelet, boule, protubérance, ... coup, bleu, ecchymose, meurtrissure.

La *tuméfaction* *grossit*, s'arrondit, croît, enfle, gonfle, se développe, suinte, élanche, s'étend, durcit, diminue, désenfle, dégrossit, décroît, rapetisse, se réduit, s'amenuise : il n'y paraît plus.

Elle fait souffrir, crier, grincer des dents, grimacer, cuis, accable, endolorit, elle fait pleurer, pleurnicher, geindre, gémir, se lamenter, soupirer, se plaindre...

Soulager, calmer, apaiser, adoucir la douleur.

On pourra aussi multiplier les exercices de construction de phrases. En voici quelques exemples.

I. Le premier est assez difficile, s'il est fait sans autre, mais on peut donner les mots, dans l'ordre, ou sans ordre, suivant les capacités des élèves. Bâillait — craquait — s'affaissait — s'affalait.

Exemple : une valise *fatiguée* s'étayait au pied de sa chaise. Essayons, nous aussi, de renforcer l'adjectif par un verbe expressif. La semelle de ses chaussures fatiguées... ; ce divan fatigué... de tous ses ressorts ; son pantalon, fatigué de garder le pli, ... sur ses savates ; son veston fatigué ... sur une chaise. Même chose avec : des coussins, des rideaux, une livrée, une tapisserie, un moteur, un ascenseur, une locomotive asthmatique.

II. Etonnée, je regardai le petit homme en m'avisant qu'il n'avait ...

Furieux, je regardai ...

Amusée, je regardai ...

Epouvanté, je ...

Attristé, je ...

Découragé, je ...

III. Il souriait d'une laide bouche étrange, violacée et détendue.

Il me fixait de ses yeux ... et ...

Il reniflait son potage d'un nez ...

Il me parlait d'une voix ...

... massait le blessé de ses paumes ...

... dégustait son ... d'une bouche ...

... tendait vers son interlocuteur une oreille ...

... tripotait sa verrue de ses doigts ...

IV. Oh ! ce n'est pas que mon bagage craigne l'eau, dit-il, et il posa sur la table un seau de verre, etc.

Oh ! ce n'est pas que mon bagage craigne la poussière, dit-il, et ...

le soleil (ou la chaleur) ...

le froid (ou la neige) ...

les cahots ...

la foule ...

Composition

1. Imitation du premier alinéa. De même que l'auteur décrit en quelques images discrètes et précises le paysage *mouillé par l'averse*, on s'efforcera de peindre le « climat » particulier dans lequel se déroule le voyage du tour, l'enterrement d'un colonel ou tout simplement une gare de village ou une cour d'école déserte. Selon le temps qu'il fait, imaginer (lignes 7 et 8) une réflexion en rapport.

Le petit homme attendait la fin du cortège ...

la fin de la panne ...

le passage de l'enterrement ...

le début de l'éclipse ...

l'arrivée du train (ou du tour cycliste) ...

la sortie de l'école (ou de l'usine) ...

2. Achève le récit à ton idée.

Après les premières lectures du premier fragment il faudra déjà mettre l'eau à la bouche de l'élève en lui promettant de lire la fin du morceau, ce qui interviendra après les exercices de composition, bien entendu. Cette fin, bien « jouée » par le maître, mettra ainsi le point final à cette étude en éclaircissant définitivement le mystère du « voyageur aux trois poissons rouges ».

Le petit homme se tut quelques instants comme s'il jouissait de mon malaise, avant de s'expliquer :

— Mes poissons, madame ! Et quand je dis qu'ils sont à moi, il ne peut pas y en avoir de plus à MOI. Ils me connaissent par dedans comme par dehors, ils savent comment je suis fait, pour cette bonne raison que je les avale une moyenne de deux fois par jour.

Vous les ... quoi ?

— Je les avale, madame. Oh ! soyez sans inquiétude, je les rends ! ... Je suis artiste, ajouta-t-il plus bas sur le ton modeste et convaincu d'un grand homme qui renonce à l'incognito. J'avale mes trois poissons et je les rends vivants, après les avoir conservés une demi-heure dans mon estomac. Il leur faut deux litres d'eau, que j'avale en même temps, pour leur satisfaction. Je pourrais même les conserver plus longtemps, mais le public s'impatienterait, et puis le poisson rouge n'aime pas l'obscurité. Tel que vous me voyez, je m'en vais de ville en ville avec mes poissons, mes mêmes poissons depuis trois ans, madame.

Autrefois, je faisais des engagements dans les music-halls. J'ai passé à Lyon, à Bordeaux, partout. Et puis je me suis fatigué de penser que les managers gagnaient des fortunes sur mon dos — pensez, un numéro unique au monde ! — et je me suis mis à mon compte.

Je vois du pays, en petit touriste, sans me presser. Ma valise d'une main, mes poissons de l'autre. J'arrive dans une ville, je m'informe du café le mieux fréquenté. Deux affiches contre les vitres, un roulement de tambour au besoin, et j'opère. J'avale mes deux litres d'eau et houp ! ... mes trois poissons comme vous goberiez trois fraises. Pendant une demi-heure, j'occupe le public avec un peu de prestidigitation, des petites bêtises, des tours de cartes, et à l'heure fixée, bloup ! ... voilà mes poissons ressortis comme ils étaient rentrés ! Après quoi je fais la quête autour de l'assistance, et je vous garantis qu'un billet de quinze francs ou même un louis est vite ramassé. Hein ? ... vous êtes comme les autres, vous en restez assise ?

— J'avoue que ...

Et je regardais tour à tour, sans trouver de paroles, les trois poissons rouges tournoyants, la bouche violacée aux lèvres molles, puis les poissons, puis la bouche ...

— Et je vais encore vous en dire une plus forte ! continua l'artiste.

Mais ... je ne voudrais pas vous retarder ... Votre train ...

— J'ai le temps, j'ai le temps ! La gare est à deux pas, et voilà le soleil. Une plus forte que tout : mon estomac, vous m'entendez bien, MON estomac, eh bien, il est acheté, après ma mort, par la Faculté de médecine ! A preuve ...

Il ouvrit son pardessus, atteignit un portefeuille vert, orné d'un trèfle en faux rubis.

— Tenez, voilà la carte, regardez les timbres, l'entête, et tout. Cette carte-là je la fais passer dans l'assistance après mon exercice, moyennant deux sous ; mais nous sommes ici entre voyageurs ... Mon cas est une poche stomacale, reprit le petit homme sur son ton de bonisseur, une poche stomacale dont la présence fut révélée par la radiographie ; j'ai trente-deux ans, je jouis d'une bonne santé, je peux manger toutes choses réputées lourdes, et même du ragoût, à cette seule condition de ne faire qu'un repas par jour.

Ah ! vous ne faites qu'un ...

— Un seul ! Dame, chuchota l'artiste en inclinant vers moi un insoutenable sourire. Vous concevez, si je ne ...

Oui, oui, m'écriai-je, j'ai compris. N'ajoutez rien, n'ajoutez rien ! ...

Il éclata de rire, me salua rondement et s'en alla portant d'une main sa valise, de l'autre le seau d'eau un peu trouble, et je demeurai seule dans le petit café, devant un verre de bière où je m'obstinais à voir tourner trois poissons rouges ...

Il est tiré du texte et des premiers exercices une feuille à l'usage direct de l'élève. On peut l'obtenir au prix de 10 c. l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, 1075, Le Chalet-à-Gobet. Il est possible aussi de s'inscrire pour recevoir régulièrement un nombre déterminé d'exemplaires à chaque parution mensuelle (environ une dizaine par année). Le prix de la feuille est alors de 7 c.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

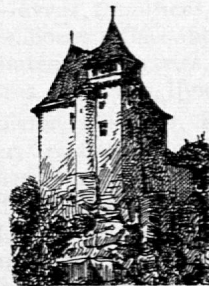
assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

VR Chemins de fer
neuchâtelois

RVT Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs
Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes
Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon
CMN Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires



Un but rêvé pour vos
promenades scolaires

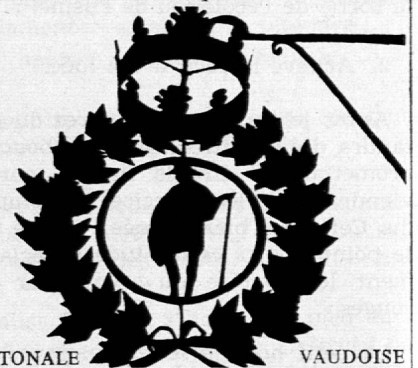
Réseau de sentiers promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.
Prix : Ecoles 60 % de réduction : Montée Fr. 1.60
Aller-retour Fr. 2.20.

CHARMEY

Renseignements et prospectus : Télécabine Charmey, 1637 CHARMEY.
Tél. (029) 3 26 98 ou (029) 3 26 57. Restaurant : (029) 3 26 84 - Office
du tourisme : (029) 3 25 98.



A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une col-
laboratrice indispensable. La banque est entrée au-
jourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



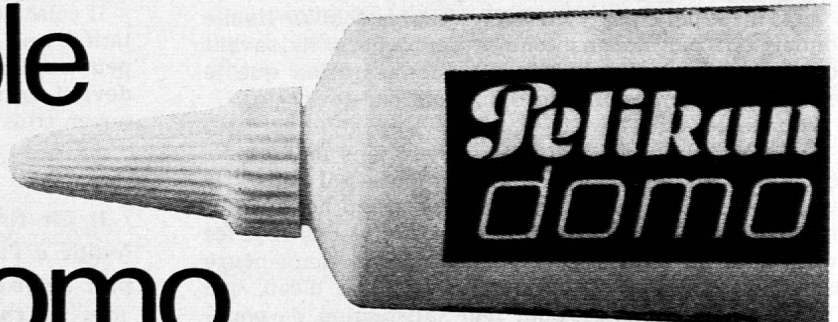
BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE

Qui bricole
utilise
Pelikan-domo

Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que
bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.



Le grand tube en matière synthétique
ne coûte que Fr. 2.25

Le barbouillage impossible !

Ce qu'on peut attendre aujourd'hui d'un bon stylo...

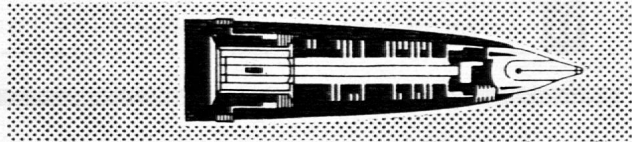
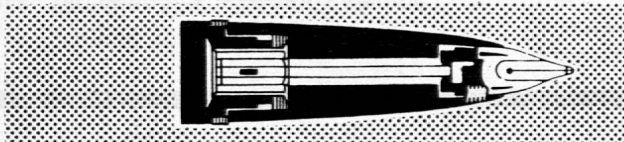
De très nombreuses enquêtes scolaires ont démontré récemment qu'il est essentiel, pour qu'un enfant écrive proprement et clairement, que le matériel dont il dispose soit techniquement irréprochable. Naturellement, le meilleur matériel du monde ne suffit pas à transformer un mauvais écolier en un bon élève, mais quand l'attention de l'enfant n'est pas détournée par des difficultés ou des imperfections techniques,

il se concentre totalement et sans effort sur le travail qu'il doit accomplir. Il convient donc de doter l'enfant d'un solide stylo « sur mesure », qui s'adapte parfaitement à sa main, d'un stylo moderne parfaitement au point, qui n'ait plus à faire ses maladies d'enfance, et qui rende techniquement tout barbouillage pratiquement impossible.

Existe-t-il une garantie contre l'écriture malpropre ?

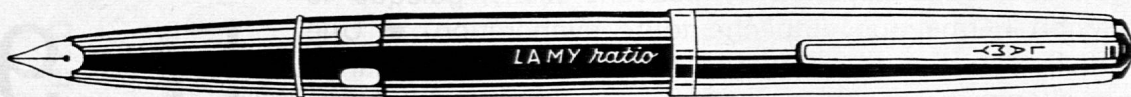
De l'avis des spécialistes du stylo, on peut aujourd'hui répondre affirmativement à cette question. Le LAMY ratio, un des stylos d'écolier les plus modernes, est doté, entre le réservoir et le bec, d'un système régulateur spécial et très fin qui dose exactement l'écoulement de l'encre. Ce système,

protégé par de nombreux brevets, a prouvé sa valeur des millions de fois grâce au LAMY 27, et il est devenu célèbre dans le monde entier sous le nom de LAMY-Tintomatic. Schématiquement, son fonctionnement peut se décrire ainsi :



Sitôt que, dans le réservoir non entièrement plein, une surpression se produit (en raison d'un changement de température ou simplement par la chaleur de la main tenant le stylo), un grand nombre de cellules de compensation entrent en activité. Elles recueillent le surplus d'encre produit par la surpression et l'emmagasinent jusqu'à ce que le bec en ait

besoin. Et dès qu'on se met à écrire, les cellules libèrent l'encre et la conduisent à la pointe du bec par de fins canaux, fournissant exactement la quantité d'encre dont on a besoin pour écrire. Ni trop, ni trop peu, juste ce qu'il faut. Ainsi sont neutralisées les influences physiques qui peuvent être la cause d'une écriture malpropre et irrégulière.



Une plume adaptée à chaque main

Le bec de la plume mi-apparée du LAMY ratio est bien visible et peut donc toujours être tenu en position idéale. Toutes les formes de bec généralement utilisées en classe peuvent être fournies : EF = extra fin, FK = fin recourbé, MK = moyen recourbé, B = large, OM = oblique moyen, OB = oblique large. Une garantie de cinq ans est accordée pour chaque plume.

Léger et techniquement parfait

Il ne manque absolument rien, au LAMY ratio, de ce qu'on peut attendre d'un stylo moderne, et pourtant il est extraordinairement léger. Rempli, mais sans son capuchon, il ne pèse qu'environ huit grammes. Ce poids insignifiant — joint à sa forme facilement préhensible et à son centre de gravité très favorable — est particulièrement agréable à la main de l'écolier.

Les stylos pour écoliers LAMY ratio, avec remplissage à piston ou à cartouche, sont vendus dans les papeteries au prix de Fr. 12.50 (capuchon métallique) et de Fr. 10.— (capuchon plastique). Les pédagogues qui désirent examiner le

LAMY ratio peuvent écrire pour un échantillon gratuit à l'agence générale :

Fritz Dimmler S.A.
Case postale
8024 Zurich



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

BON pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
 Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavano Représentation S. A. — 1211, Genève 13

la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant : rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

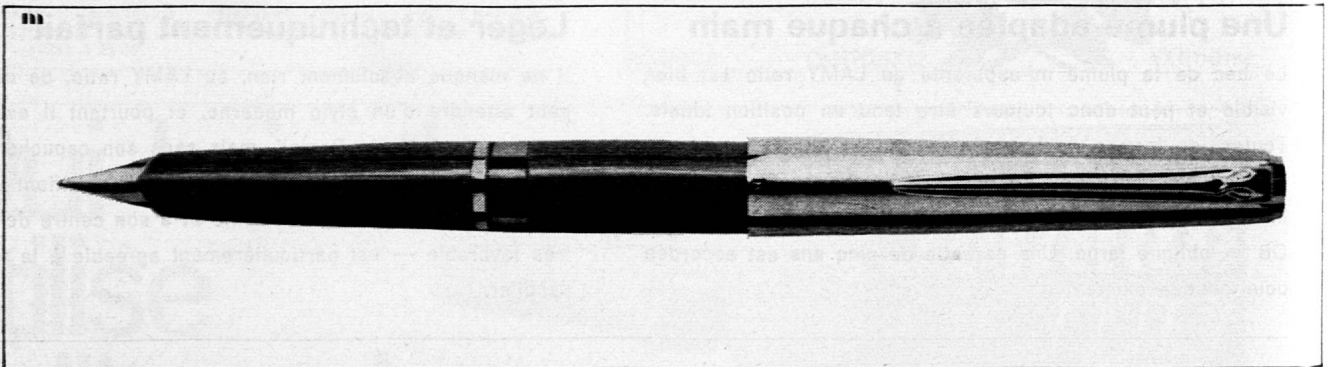
SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50



le *nouveau* Pelikano

Nationale Suisse
3000 BERN
J.A. Montreux